



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, que conformément à l'article 176,1 du Code municipal du Québec, le rapport financier ainsi que le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, préparés par la firme Amyot Gélinas S.E.N.C.R.L, seront déposés devant le conseil municipal lors de l'assemblée ordinaire du 12 avril 2021 à 19 h 30.

La séance se tiendra à huit clos par visioconférence conformément à la directive émise par décret du gouvernement provincial.

Donné à Ivry-sur-le-Lac,
Ce 8^e jour d'avril 2021

Josiane Alarie,
Directrice générale
et secrétaire-trésorière